

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
86<sup>e</sup> SÉANCE / jeudi le 1<sup>er</sup> avril 2010 à 18 h  
Maison du citoyen, salle des comités, 2e étage, 25, rue Laurier**

Procès-verbal

**Présents**

Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)  
Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)  
Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)  
Alain Breton, CFER Outaouais  
Luc Desroches, citoyen  
Guy Latreille, citoyen  
Jacques Paulhus, citoyen  
Alexis Harvey, Commission jeunesse  
Joséphine Hénault, citoyenne  
Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre  
Vanessa Normand, Vivre en ville  
Daniel Dezainde, citoyen

**Secrétaire**

Alexandre Dumas, chargé de projets - environnement

**Ressources internes**

Iblis Le Guen, coordonnatrice – politique environnementale  
Louise Lavoie, directrice du Service de l'environnement  
Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire  
Josée Beaulne, chef de division – contrôle environnemental  
Catherine Lorient, Chargée de projets - PGMR

---

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier

---

**PRÉSIDENT**

---

**SECRETARE**

## ORDRE DU JOUR

### 1. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux participants et parle brièvement de la conférence de presse concernant la forêt Boucher.

### 2. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre l'assemblée à 18h10

### 3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté en ajoutant un sujet au varia.

- Mot de bienvenue
- Constatation des présences et ouverture de la réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès verbal de la séance du 25 février 2010
- Signature du procès verbal de la séance du 25 février 2010
- Suivi du procès verbal de la séance du 25 février 2010
- Date de la prochaine assemblée 6 mai 2010
- Suivi de la politique environnementale
  - A. Leadership de la Ville
    - 1. Discussion sur le dossier de la fluoration de l'eau
  - B. Sensibilisation et éducation pour stimuler le changement et l'engagement
    - 1. Présentation de la campagne de sensibilisation pour les matières compostables
    - 2. Présentation des projets retenus dans le cadre du Programme de subvention du PGMF
  - D. Réglementation
    - 1. Présentation du règlement sur les nuisances
    - 2. Présentation des modifications sur le règlement sur la gestion de l'eau
- Sujets divers
  - 1. Participation des membres aux comités de travail
- Varia
  - 1. Proposition à propos de la Coalition bois Québec
- Levée de l'assemblée

### 4. Approbation du procès verbal de la séance du 25 février 2010

Suite au commentaire d'un des membres, une nuance sera incluse au point 14C du dernier procès-verbal qui sera modifié comme suit :

*Un membre suggère que la CCEED s'implique dans les divers processus de consultations publiques. Par exemple, la récente consultation publique sur la structure commerciale de la Ville, où la question du transport actif aurait dû être soulevée dans une optique de développement durable. Le président informe que l'implication dans cette consultation demeure au niveau de l'urbanisme seulement.*

### 5. Signature du procès verbal de la séance du 25 février 2010

### 6. Suivi du procès verbal de la séance du 25 février 2010

### 7. Date de la prochaine assemblée 6 mai 2010

La date du 6 mai 2010 est retenue pour la prochaine assemblée.

## 8. Suivi de la Politique environnementale

### A. Leadership de la ville

#### 1. Discussion sur le dossier de la fluoration de l'eau

Il y a discussion de la part des membres de la commission au sujet de la fluoration de l'eau. À tour de rôle, les membres partagent leurs craintes et préoccupations à ce sujet. Les membres de la commission s'entendent pour formuler la recommandation suivante :

#### **R-CCEDD-2010-04-01/06**

**CONSIDÉRANT QUE** moins de 1 % de l'eau produite est utilisée à des fins de consommation humaine;

**CONSIDÉRANT QUE** le principe de précaution est à la base de la Loi sur le développement durable;

**CONSIDÉRANT QUE** le MDDEP dans une note technique mentionnait le manque d'information dans l'ensemble de la littérature sur les effets de la bioaccumulation des fluorures sur les organismes aquatiques et le long de la chaîne alimentaire, de même que sur les possibilités de formation de composés halogénés et leurs effets, ainsi que le potentiel d'accumulation de ce paramètre dans les sédiments. Soulignons qu'il n'y a pas eu davantage d'étude depuis à ce sujet;

**CONSIDÉRANT QUE** les tendances européennes sont plutôt de cesser ou d'interdire la fluoration de l'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est le gouvernement du Québec qui est à la fois responsable de la santé publique et de l'élaboration des normes de qualité d'eau à produire (RQEP);

**CONSIDÉRANT QU'**il y a des solutions alternatives à la fluoration de l'eau pour prévenir ou traiter la carie dentaire;

**CONSIDÉRANT QUE** des citoyens revendiquent le droit à une eau contenant le moins de produits chimiques possible;

**CONSIDÉRANT QUE** peu importe le programme de subvention, ce sont tout de même les contribuables québécois qui devront payer la facture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'acide hexafluorosilicique utilisée pour la fluoration est une matière dangereuse très corrosive nécessitant des mesures de sécurité particulières lors des opérations et du transport;

Il est proposé par Madame Vanessa Normand et appuyé par Monsieur Jacques Paulhus

#### **R-CCEDD-2010-04-01/06**

Que compte tenu des incertitudes dans ce dossier, et guidé par les principes de « santé et qualité de vie » et de « précaution » prévus à la Loi sur le développement durable, qui nous encourage à ne pas sous-estimer un risque sur la simple base qu'il ne repose pas sur des certitudes scientifiques, et compte tenu qu'il y a des alternatives à la fluoration de l'eau pour prévenir la carie dentaire, il est recommandé de ne pas procéder à la fluoration de l'eau sur le territoire de la ville de Gatineau.

**ADOPTÉE** à l'unanimité sauf l'abstention de Mme Vermette qui doit valider la position de son organisme

Les documents confidentiels sont remis à madame Iblis Le Guen et monsieur Alain Riel remercie les membres pour leur confidentialité.

B. Développement durable

Aucun point n'est mentionné dans cette section.

C. Sensibilisation et éducation pour stimuler le changement et l'engagement

1. Présentation de la campagne de sensibilisation pour les matières compostables

Une présentation de la campagne et des outils de sensibilisation pour les matières compostables est effectuée par madame Louise Lavoie. La campagne débutera à la mi-avril 2010 et la distribution des Bio-bacs, en mai 2010. Les objectifs sont exposés aux membres de la commission ainsi que les différentes étapes du projet.

Un membre s'interroge sur le choix du traitement des matières, soit le compostage plutôt que la biométhanisation. Madame Lavoie explique que le choix technologique s'est fait suite aux recommandations provenant de l'étude de pré faisabilité de l'implantation d'un programme de compostage sur le territoire de la Ville de Gatineau menée par une firme de consultant. Vu les nouvelles possibilités de financement liées à la valorisation des matières organiques, le Service de l'environnement a mandaté une firme de consultants pour analyser la pertinence ou non de reconsidérer la biométhanisation.

Des questions portent aussi sur le fait que les matières compostables seront envoyées à Moose Creek en Ontario. Le Service de l'environnement planifie toujours l'installation d'une usine de traitement des matières organiques d'ici 2014 sur le territoire de la ville.

La question de l'entreposage des bacs bruns en façade est aussi soulevée car certains résidents contreviennent déjà à la réglementation avec leurs bacs bleus. Madame Lavoie répond que le Service de l'environnement travaille actuellement avec le Service de l'urbanisme et du développement durable à l'harmonisation des règlements municipaux.

2. Présentation des projets retenus dans le cadre du Programme de subvention du PGMR volet I

Treize projets ont été reçus dans le cadre du Programme de subvention du PGMR, le comité de sélection a retenu les treize projets. Au total, 36 000 \$ étaient demandés et le montant disponible pour le volet I du programme de subvention était de 20 000 \$. Les sommes non utilisées des années antérieures ont donc été attribuées pour combler le manque à gagner. Les projets sont présentés aux membres.

Il est proposé par monsieur Jacques Paulhus et appuyé par monsieur Daniel Dezainde.

**R-CCEDD-2010-04-01/02**

Que cette commission recommande au Conseil le financement des projets retenus dans le cadre du Programme de subvention du PGMR.

**ADOPTÉE**

D. Réglementation

1. Présentation du règlement sur les nuisances

Une présentation sur le projet de Règlement concernant les nuisances sur le territoire de la ville de Gatineau est effectuée par madame Josée Beaulne.

2. Présentation des modifications du règlement sur la gestion de l'eau

Une présentation sur les modifications du règlement sur la gestion de l'eau est effectuée par madame Josée Beaulne.

**9. Sujets divers**

## 1. Participation des membres aux comités de travail

Il a été déterminé que les membres de la commission pourront participer aux comités de travail. Ces personnes agiront en tant que représentant de la Commission sur les comités de travail et seront responsable de transmettre l'information des comités lors des rencontres de la CCEDD..

Les comités sont les suivants :

- Sélection des projets du Fonds Vert

Madame Mireille Apollon s'est proposée pour être sur le comité de sélection des projets du Fonds Vert.

- Plan de gestion des arbres et des boisés

Monsieur Alain Riel assistera aux rencontres du comité du plan de gestion des arbres et des boisés.

- GES

Mesdames Vanessa Normand et Diane Vermette se sont proposées pour participer aux rencontres du comité sur les GES.

- Forum

Trois membres de la commission se sont proposés pour l'organisation du forum citoyen. Il s'agit de messieurs Jacques Paulhus, Guy Latreille et Daniel Dezainde.

## 2. Participation au Grand ménage

Une invitation est lancée aux membres de la commission pour participer au Grand ménage de printemps de Gatineau qui aura lieu les 22 et 23 avril prochain dans les écoles et les 24 et 25 avril dans les parcs municipaux.

## 10. Varia

Madame Diane Vermette propose qu'une présentation d'un représentant de la coalition BOIS Québec soit incluse à l'ordre du jour de la prochaine séance. Un dossier sera préparé et le point sera ajouté au prochain ordre du jour au point 8b.

Monsieur Daniel Dezainde souhaite formuler ses commentaires au sujet du processus de sélection pour les subventions du PGMR. Monsieur Dezainde pourra formuler ses commentaires lors de la prochaine séance.

## 11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h00.